



# RÉCUPÉRATION ET VALORISATION DES PLASTIQUES AGRICOLES

Rapport  
Projet pilote  
MRC du Haut-  
Saint-Laurent

DÉCEMBRE 2021

agrirécup

En partenariat avec



MRC du  
HAUT-SAINT-LAURENT



# Table des matières

<b>Avant-propos</b> .....	3
<b>1. Étude de faisabilité</b> .....	4
<b>2. Objectifs du projet</b> .....	4
<b>3. Comité ad hoc et partenaires</b> .....	5
3.1. Organisation d'un projet pilote dans la municipalité de Très-Saint-Sacrement .....	7
<b>4. Résultats détaillés du questionnaire</b> .....	7
4.1. Méthodologie .....	7
4.2. Profil des fermes ciblées .....	8
4.3. Production de foin et ensilage .....	9
4.4. Conservation du foin et de l'ensilage .....	9
4.5. Entreposage des balles, tubes et sacs silos .....	10
4.6. Méthodes d'élimination des plastiques actuelles .....	11
4.7. Opinions .....	11
4.7.1. Nettoyage et préparation .....	12
4.7.2. Coûts .....	13
<b>5. Système de collecte</b> .....	14
5.1. Deux méthodes .....	14
5.2. Démonstrations .....	16
5.3. Le site de collecte : un acteur clé .....	17
5.4. Transport vers le recyclage .....	18
<b>6. Collecte de tubulures acéricoles</b> .....	19
<b>Conclusion</b> .....	20
<b>Annexes</b> .....	21



## Avant-propos

Le plastique constitue un enjeu environnemental important. La pollution par les plastiques menace les écosystèmes et la chaîne alimentaire tant ici qu'ailleurs. Tous les paliers gouvernementaux (fédéral, provincial, municipal) ont élaboré ou sont en instance d'élaborer des stratégies afin de mieux gérer les plastiques.

Le 13 octobre dernier, Québec a annoncé un projet de règlement portant sur la responsabilité élargie des producteurs (RÉP) auquel bon nombre de produits agricoles sont assujettis. Ces mesures signifient qu'un fabricant ou un fournisseur de plastiques pour usages agricoles deviendra responsable du financement, de la collecte, du recyclage ou de l'élimination de façon sécuritaire de ces produits à la fin de leur vie utile.

Une étude de Recyc-Québec (2019) indique que l'agriculture utilise 11 000 tonnes de plastiques par année, dont environ 6 500 servent à l'emballage et à la préservation des ensilages et du foin (pellicules, bâches, sacs silos, ficelles, filets). Il est démontré que si les agriculteurs n'ont pas accès à des programmes de récupération des plastiques, ceux-ci seront acheminés aux sites d'enfouissement ou brûlés à la ferme. Dans la mise en place d'une approche provinciale pour favoriser une meilleure gestion de cette matière, les volumes deviendraient alors intéressants pour les conditionneurs et pour les recycleurs. De plus, leur intérêt dans la collecte, le conditionnement et le recyclage augmenterait.

Le bon fonctionnement du projet pilote dépend des marchés de recyclage du plastique. Au fil des ans, AgriRÉCUP a développé une expertise dans ce domaine (provinciale, nationale et internationale). Les plastiques récupérés jusqu'à ce jour dans la MRC du Haut-Saint-Laurent iront en grande majorité chez les recycleurs locaux. La recherche de nouveaux débouchés demeure une activité importante chez AgriRÉCUP.

Consciente du besoin de préparation à la venue d'un programme permanent, la Municipalité régionale de comté (MRC) du Haut-Saint-Laurent s'est adjoindue à l'équipe d'AgriRÉCUP afin de mettre en place un projet pilote permettant la récupération et la valorisation des plastiques agricoles.

# 1. Étude de faisabilité

Présentement, les distributeurs (premiers fournisseurs) de plastiques agricoles ne déboursent pas d'écocontributions, mais en vertu du projet de règlement sur la RÉP, ils seront tenus de financer la récupération. Éventuellement, ces frais pourraient incomber aux agriculteurs, d'où l'importance de rechercher des méthodes de récupération efficaces, à moindre coût.

AgriRÉCUP jouit déjà de l'expérience acquise dans la gestion de divers programmes de collecte et de recyclage des contenants de plastique à vocation agricole. AgriRÉCUP considère l'implantation d'un nouveau programme provincial permanent de collecte et de valorisation d'autres plastiques (pellicules d'enrubannage des balles de foin, bâches, sacs d'ensilage, ficelles, filets), une suite logique à ses activités. AgriRÉCUP mise également sur son expérience acquise ailleurs au Canada dans la gestion fructueuse de ces types d'emballage.

## 2. Objectifs du projet



À ce jour, les plastiques agricoles issus des pellicules d'enrubannage, sacs silos, bâches, filets et ficelles servant à la conservation du

foin et de l'ensilage pour nourrir les animaux ne sont pas récupérés. Les projets pilotes instaurés à l'échelle de la province permettront :

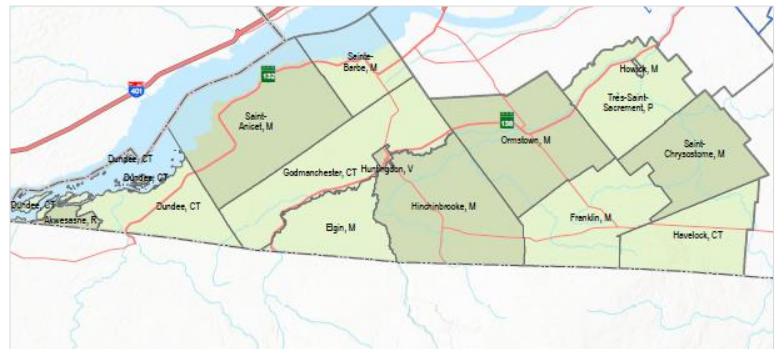
- 1) D'établir une méthode de collecte des plastiques agricoles :
  - Viable à long terme ;
  - Commode pour les agriculteurs ;
  - Bénéfique pour l'environnement.
- 2) D'identifier les meilleures façons de recycler les plastiques ou en tirer l'énergie.
- 3) De mettre en place un programme permanent de récupération et de valorisation des plastiques agricoles dans toute la province.

De toute évidence, AgriRÉCUP souhaite faire profiter de ses expériences, de ses énergies et de ses ressources aux acteurs de l'industrie agricole (les producteurs laitiers, bovins, caprins et ovins, les intervenants municipaux, l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la région, la MRC, les sites de collecte potentiels (coopératives), les détaillants de plastiques agricoles). Le travail conjoint et collectif de tous les intervenants, orchestré par AgriRÉCUP, facilitera l'optimisation des plastiques agricoles visés à la fin de leur vie utile.

Synergie,  
le mot clé

### 3. Comité ad hoc et partenaires

Partenaire de choix, la MRC du Haut-Saint-Laurent, dont font partie 13 municipalités, s'est jointe au projet dans un souci de responsabilité environnementale et dans un engagement volontaire. Dans la MRC, 93 % du territoire est situé en zone agricole, dont une portion de 34 % sous couvert forestier.



L'agriculture représente 20 % de l'activité économique et emploie 13 % de la population.<sup>1</sup> On dénombre 592 fermes dont 349<sup>2</sup>, soit près de 60 %, qui utiliseraient potentiellement le plastique d'ensilage.

Le déploiement du projet conduit dans la MRC du Haut-Saint-Laurent a officiellement été lancé par un communiqué de presse le 15 juin 2021 (voir annexe). Tel que l'indiquent les propos de Mme Louise Lebrun, préfète, « La MRC du Haut-Saint-Laurent est fière de collaborer à réduire l'empreinte environnementale des agriculteurs en développant conjointement avec AgriRÉCUP des solutions écologiques pour la récupération des plastiques agricoles, ici et ailleurs au Québec. »

<sup>1</sup> Source : <https://mrchsl.com/portrait>.

<sup>2</sup> Source : Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-Laurent

Un comité attiré au projet pilote a été formé et les rôles des différents membres s'établissent ainsi :

- Représentants de la MRC (un ou plusieurs)
  - Organisations des réunions et avancement du projet
  - Communiqués de presse et autres communications
  
- AgriRÉCUP
  - Coordination du projet
  - Recherche, logistique, suivi et rapport
  
- UPA régionale
  - Lien avec les agriculteurs
  
- Municipalités locales
  - Mise en place de sites de collecte

Le comité a pour mission de :

1. Favoriser une bonne communication du projet auprès des différents milieux (politique, municipal, agricole, etc.) et d'être les ambassadeurs du projet.
2. Représenter les différents milieux et de faire part des besoins, des commentaires ou des interrogations.
3. Aider à la réflexion, faire des suggestions sur l'avancement du projet<sup>3</sup>.

#### Membres du comité | Projet pilote MRC du Haut-Saint-Laurent

- Mme Louise Lebrun, mairesse de la municipalité de Sainte-Barbe et préfète de la MRC
- Mme Linda Gagnon, mairesse de la municipalité du canton de Dundee
- Mme Agnes Mckell, mairesse de la municipalité de Très-Saint-Sacrement
- M. Alexandre Racicot, conseiller en aménagement et urbanisme pour la MRC
- M. Mario Henderson, membre du syndicat de l'UPA du Haut-Saint-Laurent
- M. Christopher Soesbergen, membre du syndicat de l'UPA du Haut-Saint-Laurent
- Mme Emilie Escafit, coordonnatrice à la gestion des matières résiduelles pour la MRC
- Mme Christine Lajeunesse, directrice de l'est du Canada chez AgriRÉCUP
- Mme Anna Potapova, coordonnatrice principale chez AgriRÉCUP

<sup>3</sup> Extrait du compte rendu réunion du comité le 21 janvier 2021

### 3.1 Organisation d'un projet pilote dans la municipalité de Très-Saint-Sacrement

Forte de l'expérience acquise en matière de récupération des plastiques agricoles alors qu'une collecte des plastiques agricoles porte-à-porte avait déjà été réalisée sur son territoire par le passé, la municipalité de Très-Saint-Sacrement (TSS), par le biais de son comité de travail auquel participaient mesdames Agnes McKell et Suzanne Côté, respectivement mairesse et directrice générale de TSS, ainsi que messieurs Jonathan Craig et Danny Anderson, conseillers municipaux, a souhaité mettre en place un microprojet pour ses agriculteurs. Lors de la première rencontre du comité, il a été décidé d'opter pour l'intégration d'une méthode de compression des plastiques agricoles directement à la ferme plutôt que le porte-à-porte. Sept bacs compresseurs ont été offerts afin de gérer les plastiques chez eux. Une fois prêts, les ballots produits à la ferme étaient rapportés au garage municipal devenu le site de collecte. Un bac compresseur à poulies a également été installé à ce même endroit pour consolider la matière et pour desservir les autres agriculteurs. Au total, en 6 mois d'opération, 13 ballots ont été compressés en plus des sacs rapportés.

## 4. Résultats du questionnaire

Le questionnaire avait pour objet d'obtenir un portrait sur les habitudes et les pratiques des agriculteurs du Haut-Saint-Laurent en lien avec les plastiques agricoles.

### 4.1. Méthodologie

En avant-projet, un nombre représentatif de 28 agriculteurs ont été sélectionnés. Un sondage effectué par téléphone a permis de recueillir plusieurs données quantitatives et de décrire les pratiques actuelles à la ferme concernant les plastiques. Chaque personne contactée a participé sur une base volontaire, sans compensation financière. Toutes les réponses obtenues ont été traitées de façon confidentielle.

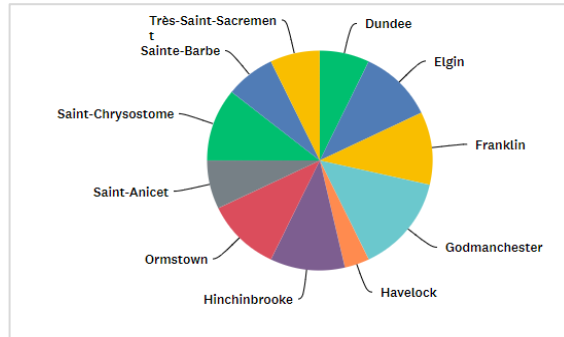


Différents aspects ont été abordés auprès de chacun des répondants :

- Type de ferme : nombre d'acres en culture, nombre d'animaux
- Pratiques sur la ferme : foin, ensilage, enrubannage, entreposage, élimination
- Plastiques agricoles utilisés : catégories, quantités, recyclage, coûts associés
- Attitudes et opinions quant au recyclage

## 4.2. Profil des fermes ciblées

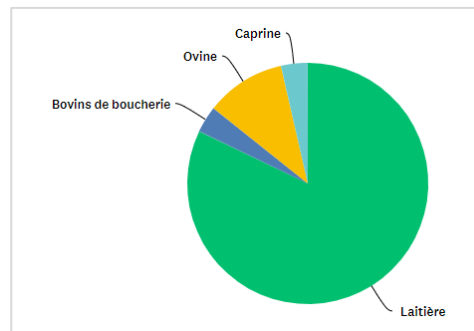
Le sondage a rejoint 28 fermes établies sur l'ensemble du territoire. De ce nombre, 26 ont été identifiées par l'UPA et 2 de Très-Saint-Sacrement se sont ajoutées. Les municipalités de Huntingdon et de Howick ne sont pas concernées par l'étude.



Répartition des fermes sondées

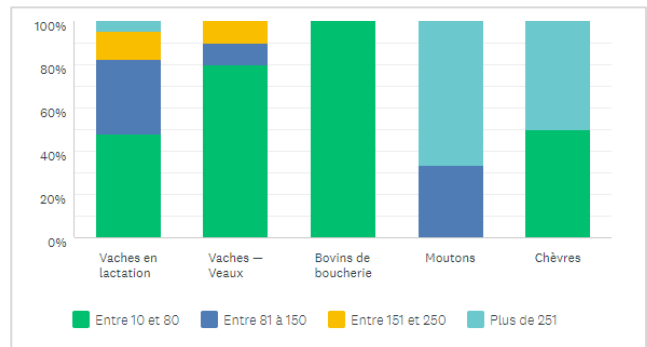
Principales activités des fermes :

- 23 fermes : production laitière
- 1 ferme : bovins de boucherie
- 3 fermes : production ovine
- 1 ferme : production caprine



Activité des fermes

Excluant l'une des entreprises agricoles qui possèdent un important cheptel de brebis et agneaux, la moyenne du nombre d'animaux par ferme équivaut à quelque 170 têtes.



Taille du cheptel

### 4.3. Production de foin et ensilage

70 % des fermes sondées possèdent une superficie en culture entre 100 et 300 hectares.

Globalement, 98 % des besoins en foin et en ensilage nécessaires au bétail sont comblés grâce à ce que la ferme produit. 45 % des agriculteurs peuvent combiner production et achat.

### 4.4. Conservation du foin et de l'ensilage

Sur une base annuelle, les fourrages sont conservés de différentes façons : en balles individuelles (avec ou sans filets), en sacs silos (boudins), en tubes ou dans des silos fosses/meules recouverts d'une toile de plastique. Toutes ces méthodes génèrent des déchets de plastique non recyclés jusqu'à présent.

L'étude ne tient pas compte ici des méthodes permanentes d'entreposage (silos), car elles ne nécessitent pas l'usage de plastique.

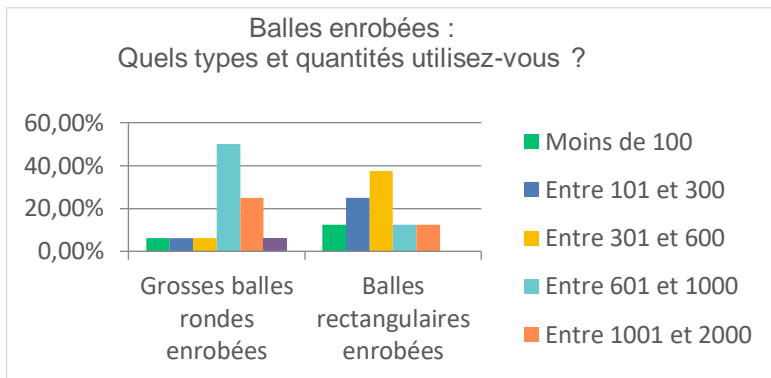
Pour les répondants, 91 % de la conservation des fourrages se fait en balles individuelles. Cette pratique est la plus populaire. Si seulement un des agriculteurs sondés enrubanne en tubes et deux, en boudins, il n'est toutefois pas rare que deux méthodes d'entreposage soient utilisées simultanément. 60 % des agriculteurs ont également recours aux sacs silos. La moitié de ceux qui en possèdent en ont plus de 5 unités. Seulement 4 % des répondants disposent d'un silo meule et certains font usage de balles non enrobées.

Ainsi, selon le type de balles produites (rectangulaires ou rondes), la catégorie et la quantité de plastique utilisé varient. Par exemple, une balle rectangulaire requiert en moyenne 2,5 kg de pellicule d'enrubannage. Elle est attachée avec de la ficelle. Cette ficelle fabriquée à partir d'un plastique de polypropylène s'avère un marché intéressant pour les recycleurs. La balle ronde compte près de 1,5 kg de plastique. Celle-ci est habituellement attachée avec un filet. Pour le moment, il n'y a pas de solution pour recycler les filets. Ils sont donc envoyés pour la valorisation énergétique.

Dans le sondage mené, 67 % des répondants produisent des balles rondes et 33 %, des balles rectangulaires.

La lecture du graphique ci-contre démontre que majoritairement, par ferme, par année :

- Entre 601 et 1000 balles rondes sont produites (pour 50 % des fermes)
- Entre 301 et 600 de balles rectangulaires sont produites (pour près de 40 % des répondants)



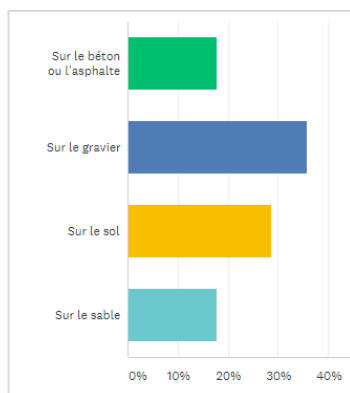
En guise d'exemple, par extrapolation et en moyenne :

- 1 000 balles rondes sont enrubées avec 1,5 kg de pellicule = 1 500 kg de plastique/ferme/an
- 600 balles rectangulaires contiennent 2,5 kg de pellicule/balle = 1 500 kg de plastique/ferme/an

Ces données révèlent donc que la plupart des fermes produisent 1 tonne de plastique ou plus par année. Seulement 19 % en utilisent moins d'une tonne.

Les agriculteurs sondés utilisent des balles enrubées à longueur d'année, en quantité moindre en juin, juillet et août toutefois. Cette diminution pendant les mois d'été pourrait s'expliquer par la présence des troupeaux dans les champs. Ainsi, cette pratique sur une base annuelle est un bon indicateur : les sites de collecte se doivent d'être ouverts à l'année afin de bien desservir les agriculteurs. À cela s'ajoutent d'autres plastiques utilisés tels les sacs silos, les toiles pour les silos fosses ou meules faisant aussi partie de l'étude. Selon les données du sondage, il a été estimé qu'à elle seule, une ferme utilise quelque 1 130 kg, soit près plus d'une tonne. Pour la MRC comptant 349 fermes, la quantité totale de plastique avoisine 394 tonnes, ce qui n'est pas peu dire.

## 4.5. Entreposage des balles, tubes et sacs silos

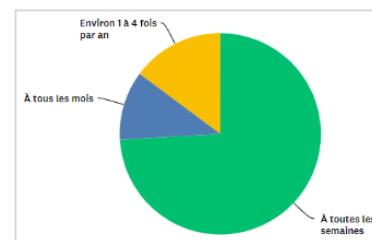


Lieux d'entreposage

Les conditions d'entreposage peuvent être déterminantes dans les étapes de récupération, car pour optimiser le recyclage du plastique, la matière doit être exempte de débris et triée par catégories. Ainsi, les balles individuelles, les sacs silos et les tubes directement placés sur le gravier, le béton ou l'asphalte, ce qui est le cas pour 54 % des fermes, sont généralement plus propres que s'ils sont entreposés sur le sol ou sur le sable (46 %). Toutefois, les deux tiers des répondants dont les matières sont placées à même le sol ou le sable se disent favorables de changer pour une surface plus propre en vue d'une récupération efficace.

## 4.6. Méthodes d'élimination des plastiques actuelles

De quelconque manière, tous les agriculteurs manutentionnent les plastiques visés par l'étude. Les différentes opérations incluent le découpage, le pliage, l'enroulage, etc. Ces manœuvres permettent d'en faciliter le transport et le dépôt dans des bacs ou conteneurs et afin de les accumuler. La fréquence d'élimination s'établit sur une moyenne d'une fois par semaine pour 74 % des répondants et une fois par mois pour 10 % d'entre eux. 14 % préfèrent toutefois les accumuler et s'en départir entre une et quatre fois par an.



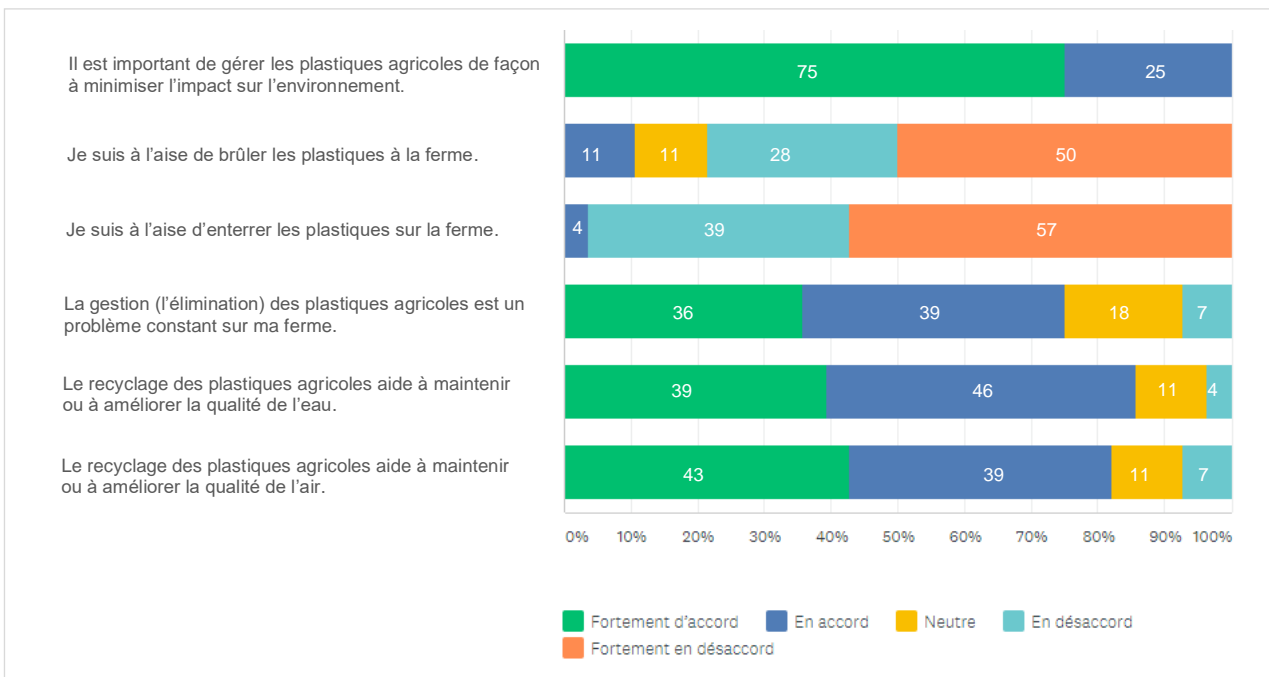
Les plastiques ciblés par l'étude, toutes catégories confondues (sauf les toiles considérant la faible proportion de ce mode d'entreposage rencontré dans la MRC), sont envoyés aux déchets dans une proportion de 88 %, donc directement amenés aux sites d'enfouissement. 12 % seraient entièrement brûlés à la ferme.

Méthodes d'élimination			
Type de plastique	Aux déchets	Aux déchets et brûlés en partie	Brûlés
Pellicules/balles	87 %	9 %	4 %
Sacs silos	88 %	12 %	--
Filets d'enrobage	86 %	7 %	7 %
Ficelles	92 %	4 %	4 %
Bâche silo fosse/meule	--	100 %	--

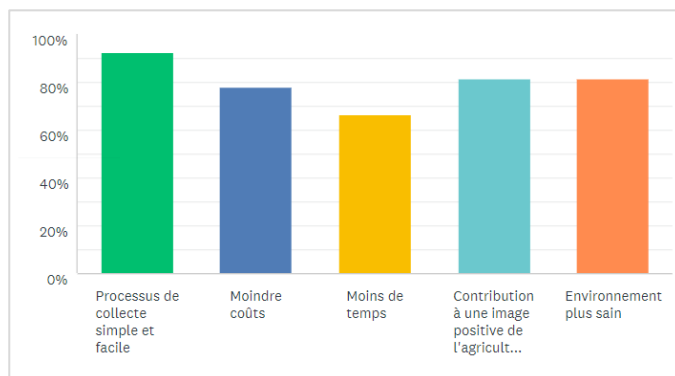
## 4.7. Opinions

À la question : *Seriez-vous intéressés à participer à un projet pilote actuellement en cours dans votre région*, 93 % ont répondu dans l'affirmative.

À l'unanimité, tous les répondants sont en accord et fortement en accord sur l'importance de gérer les plastiques à la ferme de façon à réduire l'impact sur l'environnement. Si la plupart d'entre eux ne sont pas à l'aise de brûler les plastiques (89 % en combinant ceux qui sont neutres) ou de les enterrer (96 % incluant les neutres), la gestion de ces matières demeure un problème constant pour les agriculteurs (93 %). Dans un fort pourcentage, ils sont d'avis que le recyclage des plastiques agricoles contribue à maintenir la qualité de l'eau (96 %) et de l'air (93 %).



Pour favoriser la récupération à la ferme et que cette pratique devienne incitative auprès des agriculteurs du territoire, il importe, pour 92 % des répondants, que le processus de collecte soit simple et facile. Cela contribue à une image positive de l'agriculture (82 %) et à un environnement plus sain (82 %). Autres facteurs non négligeables : que la récupération s'effectue en peu de temps (67 %) et à moindres coûts (78 %).



Incitatifs

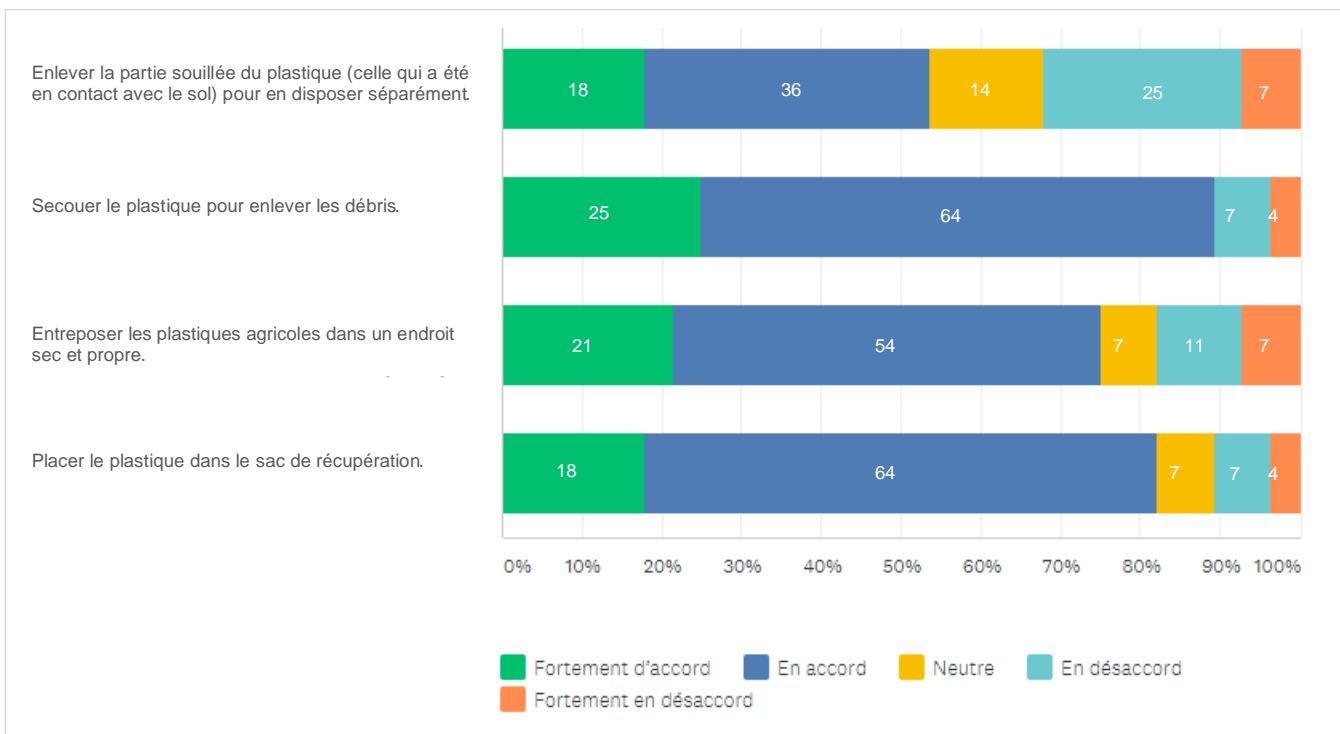
#### 4.7.1 Nettoyage et préparation

Si un programme de recyclage des pellicules, sacs silos, bâches, filets et ficelles était introduit, une manœuvre de nettoyage et de préparation de ces matériaux pourrait être exigée afin d'assurer qu'ils soient suffisamment propres pour être recyclés. Trier les plastiques par catégorie est capital, car les matières peuvent être dirigées chez différents recycleurs.

Dans quelle mesure les agriculteurs seraient-ils prêts à s'engager dans les actions à poser afin de préparer le matériel avant qu'il soit recyclé ?

Les données obtenues (neutres, en accord et fortement en accord) laissent entrevoir leur consentement à accomplir les gestes à poser quant aux préparatifs nécessaires avant le recyclage.

- 64 % seraient enclins au nettoyage préalable (cette tâche peut déjà faire partie du quotidien de certains) ;
- 89 % à secouer pour enlever les débris ;
- 83 % à entreposer les plastiques dans un endroit sec et propre ;
- 89 % à placer directement le plastique agricole dans un sac de récupération.



### 4.7.2 Coûts

À ce jour, 86 % des agriculteurs estiment qu'ils leur en coûtent moins de 300 \$ et 12 % entre 300 \$ et 600 \$ pour éliminer leurs plastiques. Selon eux, cette charge s'avère incluse à même les taxes municipales payées pour la cueillette des ordures. Concrètement et réalistement, il convient ainsi d'admettre que les déchets de la ferme aboutissent aussi aux sites d'enfouissement.

En contrepartie, si un montant annuel était imposé pour une élimination responsable et écologique des plastiques, abstraction faite des frais de déplacement, 42 % accepteraient de défrayer un montant pouvant aller jusqu'à 300 \$, 42 % seraient prêts à défrayer entre 300 \$ et 600 \$, 8 % jusqu'à 900 \$ et 8 %, 900 \$ et plus. Ceci démontre ici l'importance de la récupération pour les usagers.



## 5. Système de collecte

### 5.1. Deux méthodes

Deux méthodes de préparation des plastiques à la ferme sont évaluées au cours du projet pilote. Il importe de renseigner les agriculteurs, premiers maillons des étapes en vue du recyclage, sur l'importance du tri des plastiques par catégories ainsi que de la propreté des plastiques. Ces éléments sont capitaux en vue de la récupération et de la valorisation. Chaque type de plastique a son propre recycleur d'où l'importance de ne pas mélanger les matières.

#### Méthode 1 - collecte en sacs



#### Méthode 2 - compression des plastiques à la ferme

Cette seconde méthode de gestion des plastiques à la ferme qui consiste à compresser le plastique directement à la ferme est mise à l'essai. Conçu par Monsieur Lynn Leavitt, agriculteur du comté de Prince Edward, en Ontario, le bac compresseur propose une alternative conviviale et possède plusieurs avantages.

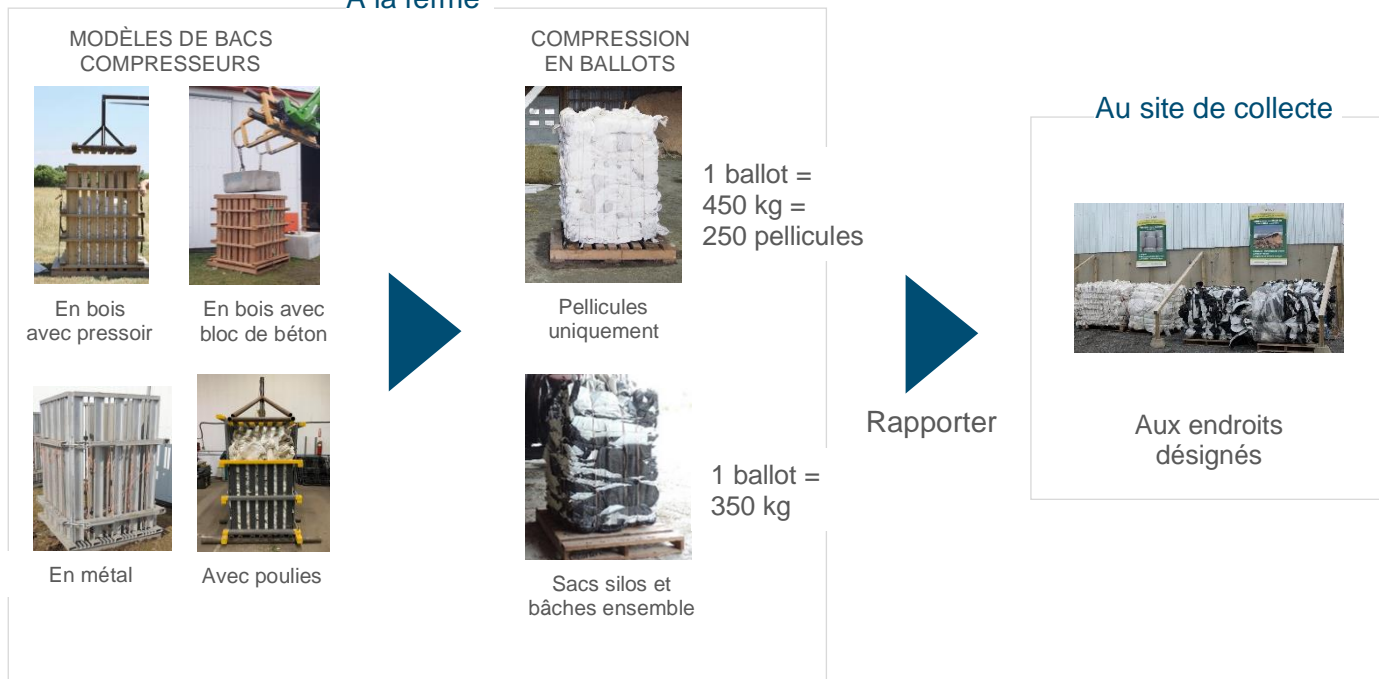
## AVANTAGES DE LA COMPRESSION

- La récupération est plus efficace.
- Le plastique est mieux préparé pour le recycleur.
- Les ballots prennent moins d'espace.
- La manutention est facile.
- Il y a moins de déplacements aux sites de collecte.

L'objectif de tester cette approche consiste à vérifier son acceptation par les agriculteurs pour gérer les pellicules et les bâches/sacs silos :

- Temps de manutention de la presse et du plastique ;
- Solution d'entreposage du plastique usagé ;
- Propreté du plastique dans les ballots.

### À la ferme



Puisque la majorité des agriculteurs utilisent d'une à deux tonnes de plastique annuellement, on en déduit qu'avec le bac compresseur, ils obtiendront de deux à quatre ballots par année. Cela se traduira par seulement une ou deux visites aux sites de collecte par année.

La compression des plastiques directement à la ferme à l'aide d'une presse permet aux agriculteurs de mieux gérer la matière. Les étapes de nettoyage de la matière et celle du tri s'avèrent tout aussi pertinentes.

Une fiche décrivant les démarches à suivre quant à l'utilisation de la presse est offerte aux agriculteurs. <https://agrirecup.ca/wp-content/uploads/2021/06/Presse-fiche-tech.pdf>

Dans le cadre de ses projets pilotes, AgriRÉCUP souhaite soutenir les efforts des producteurs agricoles en leur donnant la possibilité de faire l'essai du bac compresseur qu'ils pourront utiliser sur leur exploitation. Au sein de la MRC, quatre agriculteurs se sont portés volontaires et, en contrepartie, ils seront invités à partager leurs commentaires et leurs suggestions d'amélioration.



Au sein du microprojet tenu au sein de la municipalité de Très-Saint-Sacrement, sept bacs compresseurs sont testés à la ferme et un est opérationnel au garage municipal.

Il est aussi possible de se procurer le plan et l'information à [info@agrirecup.ca](mailto:info@agrirecup.ca)

## 5.2. Démonstrations

En complément, deux formations ont été dispensées aux agriculteurs par AgriRÉCUP. Ces démonstrations avaient pour objet de montrer les étapes de compression. Une cinquantaine de personnes ont assisté à ces séances respectivement tenues à Très-Saint-Sacrement et à Saint-Chrysostome.

30 avril 2021  
Garage de Très-Saint-Sacrement



13 juillet 2021  
Ferme Agricomax  
à Saint-Chrysostome



© AgriRÉCUP | [agrirecup.ca](http://agrirecup.ca)

### 5.3. Le site de collecte : un acteur clé

Après l'étape de récupération des plastiques à la ferme, les agriculteurs doivent ramener leurs sacs ou leurs ballots dans un site de collecte. Il peut s'agir d'un détaillant de fournitures pour la ferme, d'un commerçant d'équipements agricoles ou d'un site municipal. Le nombre de sites, leur emplacement et leur accessibilité sont des facteurs facilitants. Leur collaboration est essentielle, car non seulement rendent-ils disponible un espace d'entreposage distinct pour chacun des plastiques rapportés, et ce, gracieusement, mais leur personnel a aussi la responsabilité de superviser la réception du plastique. Ceux-ci s'assurent de la qualité des plastiques : ils veillent à ce qu'ils soient préalablement triés, préparés adéquatement et déposés au bon endroit. Ils sont aussi responsables du chargement des camions qui ramassent le plastique. Tout cela de manière bénévole. Il est de leur essor de promouvoir le projet auprès de leur clientèle, plus particulièrement le volet collecte (voir annexe).

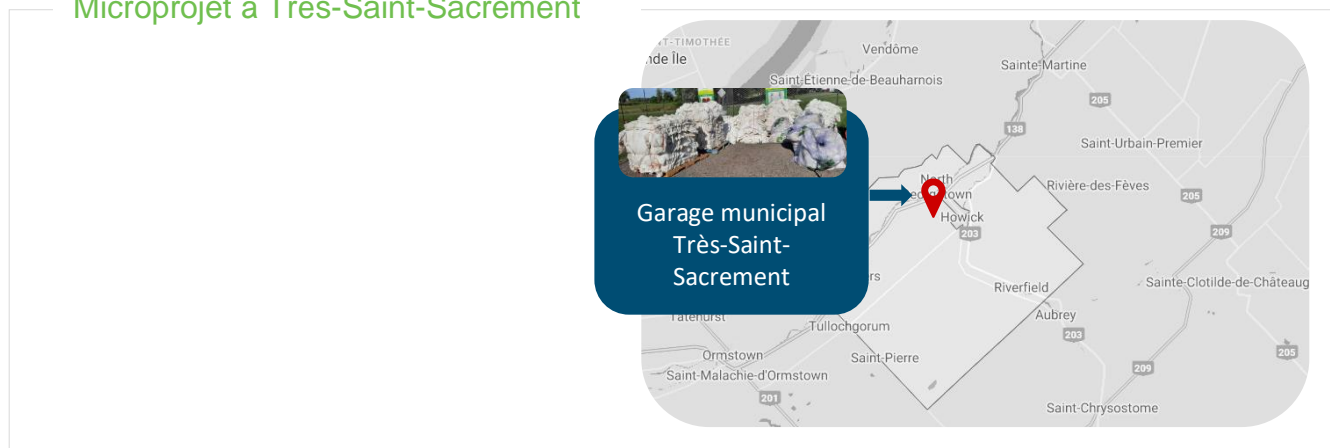
Identifiés comme sites de collecte, les garages municipaux de Saint-Anicet (partie ouest du territoire), de Hinchinbrooke (partie centrale) ainsi que la coopérative Uniag de Sainte-Martine (est de la région), ont courtoisement accepté de se joindre au projet. Très-Saint-Sacrement possède son propre site de collecte situé à son garage municipal. Ce point de dépôt est exclusif aux agriculteurs de la municipalité.

Le mode de collecte par sites désignés est évalué afin de réduire les coûts de collecte par rapport à une collecte porte-à-porte qui s'avère plus coûteuse.

#### Sites de collecte participants



## Microprojet à Très-Saint-Sacrement



### 5.4. Transport vers le recyclage

Qu'ils soient en sacs ou en ballots, les plastiques récupérés qui demeurent entreposés dans les sites de collecte seront destinés au recyclage ou à la valorisation. Ainsi, le cumul de quantités suffisantes permettra l'optimisation du transport vers les recycleurs ou les valorisateurs :

- Près de 90 % des matières sont actuellement acheminées chez Modix à Lachute.
- Environ 9 % servent à la valorisation énergétique.
- Moins de 1 % est enfoui.

Depuis juin jusqu'à la mi-décembre 2021, Transport Roland Chaperon de Valleyfield, transporteur qui dessert la MRC, a effectué quelques transports totalisant 16 180 kg. Il est à prévoir que les collectes se feront dans un intervalle d'environ une fois par mois, mais un ajustement sera nécessaire selon les quantités de matières reçues.

Sites	kg récupérés
Saint-Anicet	1 730
Hinchinbrooke	7 960
Sainte-Martine	2 070
Très-Saint-Sacrement	4 420
<b>TOTAL</b>	<b>16 180</b>

## 6. Collecte de tubulures acéricoles

La région de la Montérégie-Ouest a été identifiée pour faire la collecte de la tubulure acéricole en partenariat avec le Syndicat des producteurs et productrices acéricoles de la Montérégie-Ouest. S'est donc tenue une collecte de tubulure entre le 22 et le 26 novembre 2021 à trois endroits identifiés en Montérégie-Ouest : Sainte-Martine, Franklin et Saint-Polycarpe.

Les acériculteurs des petites et moyennes érablières situées dans la MRC du Haut-Saint-Laurent ont donc majoritairement rapporté leurs tubulures au site de collecte, soit le garage municipal de Franklin.

Deux fermes de la MRC (Vergers Leahy et Ferme Frères Beaulieu), considérées de grande taille, ont bénéficié d'une collecte directement à la ferme. L'important volume de plastique dont ils disposaient a pu être chargé dans des conteneurs.

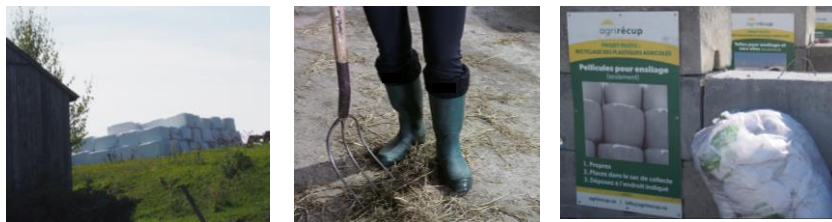
Cet événement de collecte de tubulures a permis de récupérer 27 680 kg au total dont 21 270 kg dans la MRC (77 %).

Endroits	kg récupérés
Ferme Frères Beaulieu	3 130
Vergers Leahy	3 800
Garage Franklin	14 340
<b>TOTAL MRC HSL</b>	<b>21 270</b>
<b>TOTAL DES COLLECTES</b>	<b>27 680</b>

Collecte tubulures d'érablières



## Conclusion



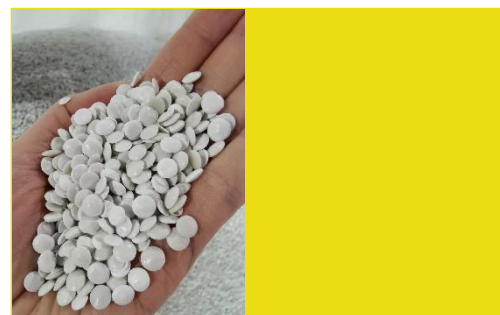
Les différents projets en cours sur la récupération et la valorisation des plastiques agricoles menés dans plusieurs municipalités et régions du Québec mettent en évidence une volonté commune de trouver des solutions écoresponsables et durables. Sans conteste, jeter les plastiques après usage ou les brûler pour s'en départir n'est plus une option.

Au sein de la communauté agricole de la MRC du Haut-Saint-Laurent, la motivation des intervenants, à tous niveaux, est grandement perceptible. Les résultats du questionnaire sont à la fois clairs : il y a un grand intérêt à poser des gestes concrets et innovants. Dans le contexte d'une approche provinciale permanente réaliste et fiable, le processus de récupération et les méthodes de nettoyage des plastiques doivent être simples et à des coûts « raisonnables ».

Les deux méthodes de collecte instaurées sont bien accueillies par les agriculteurs, particulièrement l'utilisation du bac compresseur. Il semble que cette avenue soit des plus positives quant à la logistique et aux économies.

Les volumes de plastiques deviennent intéressants pour les conditionneurs et les recycleurs. La recherche de nouveaux débouchés demeure une activité importante chez AgriRÉCUP et ces marchés font également partie intégrante du développement.

Le succès de la récupération et du recyclage dépend de la prise de conscience, de l'action et de l'information auprès de tous les intervenants.



## Communiqué de presse 15 juin 2021



### Les agriculteurs et la MRC du Haut-Saint-Laurent ainsi qu'AgriRéCUP conjuguent leurs actions en vue d'une stratégie « Zéro déchet de plastique agricole » pour le Québec

Saint-Bruno-de-Montarville, Québec

Depuis quelques mois, la MRC du Haut-Saint-Laurent, conjointement avec AgriRéCUP, s'affaire à mettre en place un projet pilote concernant la récupération des plastiques agricoles dans la région. Les agriculteurs de la MRC joueront ainsi un rôle de premier plan dans le développement d'une stratégie « zéro déchet de plastique » dans le secteur agricole québécois.

« La MRC du Haut-Saint-Laurent est fière de collaborer à réduire l'empreinte environnementale des agriculteurs en développant conjointement avec AgriRéCUP des solutions écologiques pour la récupération des plastiques agricoles, ici et ailleurs au Québec, » indique Mme Louise Lebrun, préfète de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

#### Mieux gérer l'élimination des plastiques à la ferme

Exploiter une ferme en production animale implique la culture et la récolte d'ensilage et de foin servant à nourrir le bétail. Ces fourrages seront emballés et conservés, souvent pendant des mois, ce qui nécessitera l'utilisation de pellicules, de bâches et sacs silos, de ficelles et de filets. Somme toute, cela représente une importante quantité de plastique qui se calcule en tonnes.

En règle générale, le plastique usagé finit par être envoyé dans des sites d'enfouissement ou brûlé à la ferme. « Le fil conducteur qui relie les agriculteurs de la MRC du Haut-Saint-Laurent à ceux qui participent déjà aux projets pilotes à travers la province est la gestion de ces matières lorsqu'elles ne sont plus nécessaires. Les plastiques agricoles usagés sont difficiles à traiter à la ferme, mais nous savons que les agriculteurs sont favorables à des solutions pour les gérer de manière respectueuse de l'environnement », a déclaré Christine Lajeunesse, directrice pour l'est du Canada pour AgriRéCUP. « L'objectif de nos projets pilotes est de travailler avec les MRC et les agriculteurs afin d'identifier et développer des systèmes efficaces pour récupérer ces matières afin qu'elles soient recyclées. Ce qui optimise, du même coup, l'économie circulaire québécoise. »

#### La récupération : une pratique à intégrer

Le projet pilote propose aux agriculteurs deux modes de gestion pour récupérer leurs plastiques :

1. Le sac de collecte  
Il suffira de placer distinctement chaque type de plastique dans un sac de collecte AgriRéCUP

Page 1 sur 3

disponible aux sites de collecte participants.

2. La presse  
Cet outil permettra aux agriculteurs de compresser entre 200 et 250 pellicules de plastique. Une fois compressé, le ballot pèsera près de 450 kg.

Les agriculteurs qui utilisent la presse à la ferme rapportent des résultats positifs notant qu'il est plus facile de manipuler le plastique : celui-ci reste plus propre rencontrant les critères de qualité des recycleurs. La presse fait également gagner du temps (moins de déplacements vers les sites de collecte.)

Dans l'une ou l'autre des méthodes, il importera de ne pas mélanger les types de plastique. Il s'agit là d'un critère de succès en vue du recyclage.

#### Participer, c'est faire sa part !

En plus de l'implication de la MRC du Haut-Saint-Laurent, le projet pilote inclut la collaboration de l'UPA du Haut-Saint-Laurent, de BMR Uniag à Sainte-Martine ainsi que des municipalités de Saint-Anicet et de Hinchinbrooke, sans oublier la participation des autres municipalités de la MRC.

Tous les agriculteurs intéressés pourront ramener les sacs de collecte ou les ballots aux trois sites de collecte suivants, dès le 15 juin.

GARAGE MUNICIPAL DE SAINT-ANICET  
5001, route 132, Saint-Anicet  
Lundi au vendredi | 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARTINE  
195, rue Sainte-Marie, Sainte-Martine  
Lundi au vendredi | 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

GARAGE MUNICIPAL DE HINCHINBROOKE  
315, route 202, Hinchinbrooke  
Collectes ponctuelles chaque 2<sup>e</sup> mercredi du mois.  
Notez que la première collecte aura lieu le mercredi 14 juillet, de 9 h à 16 h.  
Les agriculteurs peuvent se procurer les sacs AgriRéCUP pour y mettre leurs plastiques agricoles à l'hôtel de ville et au garage municipal de Hinchinbrooke, aux hôtels de ville d'Elgin et de Godmanchester et au garage municipal de Franklin.

#### Au sujet d'AgriRéCUP

AgriRéCUP est une organisation sans but lucratif vouée à la responsabilité environnementale par le biais d'une bonne gestion des déchets inorganiques agricoles. Les programmes d'AgriRéCUP sont offerts partout au Canada et limités à l'échelle internationale.

Le projet de récupération des plastiques agricoles de la MRC du Haut-Saint-Laurent fait partie d'un

Page 2 sur 3

ensemble de projets pilotes menés par AgriRéCUP en vue de mettre en place un programme permanent partout au Québec. AgriRéCUP bénéficie d'une contribution financière du MIECC dans le cadre de ses projets.

Pour en savoir plus sur AgriRéCUP — [agrirecup.ca](http://agrirecup.ca)



Projet pilote AgriRéCUP  
Ministère de l'Environnement  
et de la Faune contre les changements climatiques

Source :

-30-

Christine Lajeunesse  
AgriRéCUP  
[Lajeunessec@agrirecup.ca](mailto:Lajeunessec@agrirecup.ca)

Emilie Escaifi  
MRC du Haut-Saint-Laurent  
[emilie.escaifi@mrcsl.com](mailto:emilie.escaifi@mrcsl.com)  
450-264-5411 poste 225



© MRC du Haut-Saint-Laurent

Page 3 sur 3

# Moyens de communication

## Feuillet d'information Français | anglais

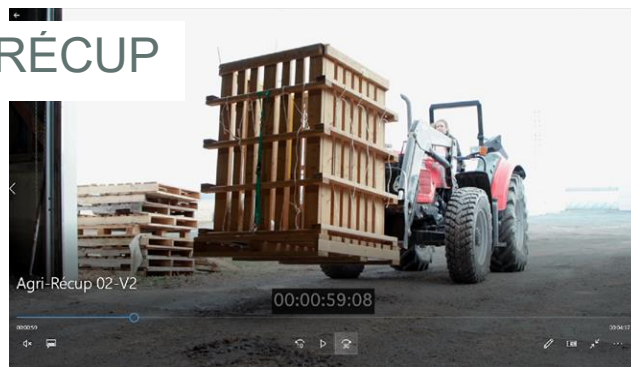


## Coffre à outils



## Vidéos

### AgriRECUP



Le mode d'emploi de la presse peut être visionné sur YouTube

<https://youtu.be/sU7SwJ4p5t0>

### CREDDO



[https://www.youtube.com/watch?v=AZZ\\_NufRI20](https://www.youtube.com/watch?v=AZZ_NufRI20)

# Site internet MRC du Haut-Saint-Laurent

<https://mrchsl.com/services/gestion-des-matieres-residuelles/plastiques-agricoles>



## Promotion de la récupération (MRC du Haut-Saint-Laurent)

### Récupération des plastiques agricoles

#### Un nouveau service pour les agriculteurs du Haut-Saint-Laurent

Les plastiques de type enrobage de balles de foin et d'ensilage, ficelles et cordes, filets, bâches et sacs d'ensilage pourront être récupérés dès aujourd'hui à l'un des trois sites de collecte suivants :

Il est recommandé de téléphoner avant de se déplacer aux sites de collecte.

- **Garage municipal de Saint-Anicet** (5001, route 132)  
450 264-2555 | du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
- **UNIAG Sainte-Martine** (195, rue Sainte-Marie)  
450 427-2003 poste 11201 | du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
- **Garage municipal de Hinchinbrooke** (315, route 202)  
450 264-5352; une journée de collecte se tiendra sur ce site tous les deuxièmes mercredis du mois entre 9 h et 16 h dès le 14 juillet.

Pour la journée de collecte du 14 juillet à Hinchinbrooke, des sacs seront disponibles à l'hôtel de ville et au garage municipal de Hinchinbrooke, aux hôtels de ville d'Elgin et de Godmanchester et au garage municipal de Franklin.

#### Comment ça fonctionne?

Il faut se procurer des sacs AgriRÉCUP à l'un des sites de collecte puis trier et ensacher les plastiques séparément selon les catégories suivantes :

Sac 1 - pellicules pour balles d'ensilage      Sac 3 - ficelles et cordes  
Sac 2 - bâches et sacs d'ensilage              Sac 4 - filets

Les agriculteurs qui utilisent une presse à la ferme doivent trier puis presser séparément les plastiques selon deux catégories : 1) les pellicules pour balles d'ensilage; 2) les bâches et les sacs d'ensilage. Pour les catégories 3 et 4 ci-dessus, ils peuvent se procurer des sacs AgriRÉCUP. Pour toute information sur les presses : [info@agrircup.ca](mailto:info@agrircup.ca).

Les plastiques devront être secoués afin d'enlever le maximum de débris et être secs avant d'être accumulés dans les sacs ou dans la presse. Une fois les plastiques accumulés dans les sacs ou pressés en ballots, ceux-ci seront attachés avec une corde avant d'être rapportés à l'un des sites de collecte.

Il est important de ne pas mélanger les quatre catégories de plastiques afin d'être conforme aux exigences des recycleurs. Aucun plastique en vrac ne sera accepté aux sites de collecte.

[mrchsl.com/services/gestion-des-matieres-residuelles/plastiques-agricoles](https://mrchsl.com/services/gestion-des-matieres-residuelles/plastiques-agricoles)

[emilie\\_escaffit@mrchsl.com](mailto:emilie_escaffit@mrchsl.com)  
450 264 5411, poste 225

